



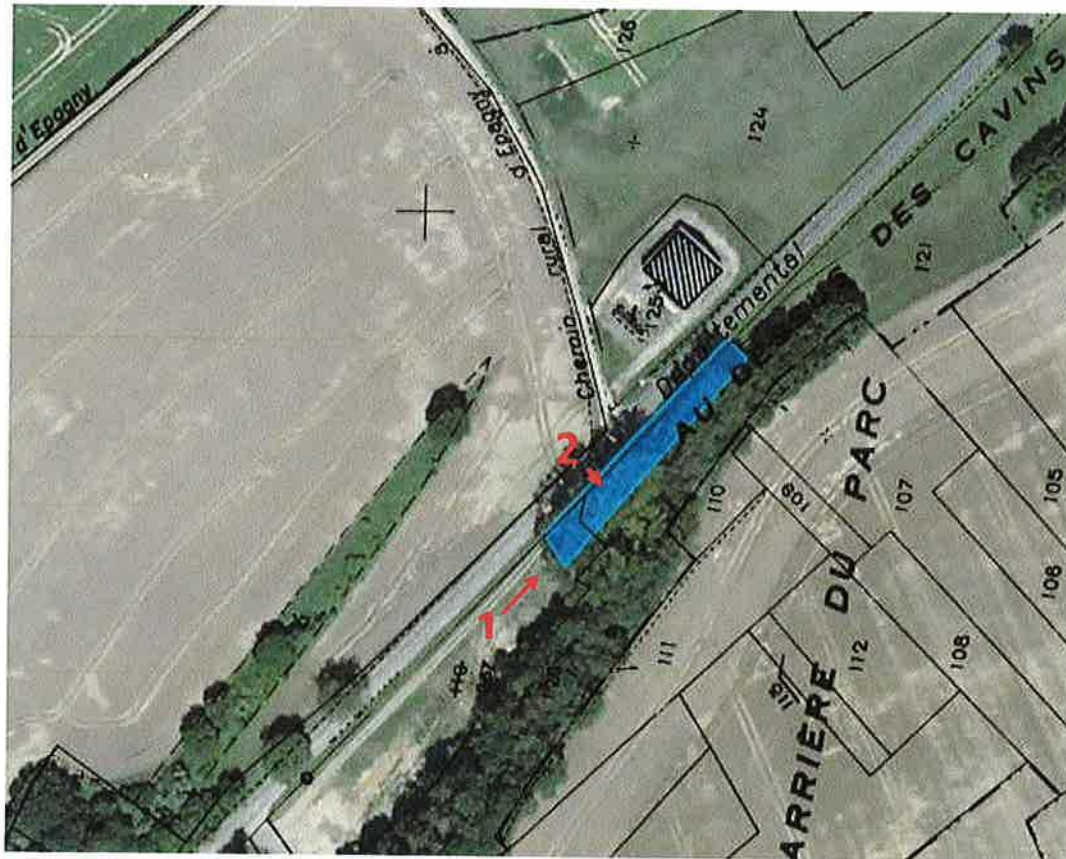
Annexe obligatoire



Annexe obligatoire

## Photographies de la zone d'implantation, réalisée en juillet 2012

Localisation des prises de vues :



Photographie n°1 : Vue de la zone à défricher, depuis la plateforme à l'aval (zone à défricher encadrée en rouge)

Photographie n°2 : Vue sur le boisement actuellement présent : vieux peupliers épars, sureau, ronce, lierre, etc.

Photo 1 :

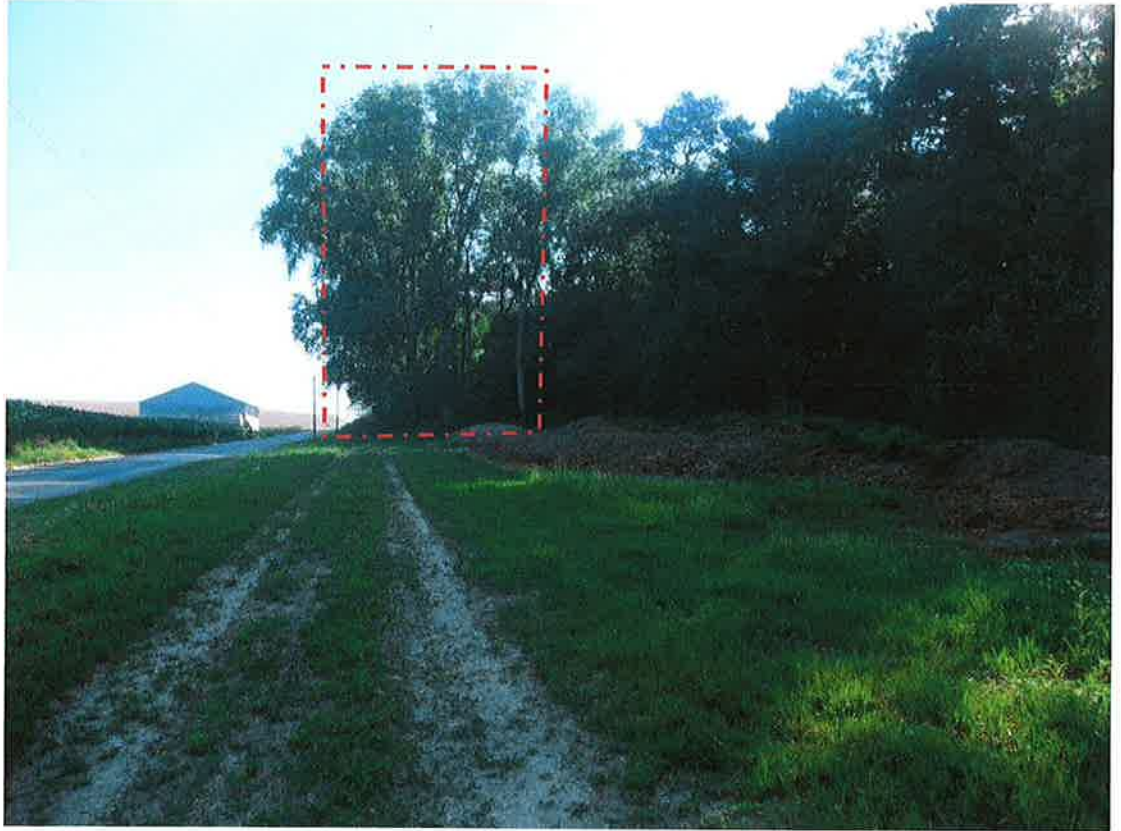



Photo 2 :



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

Défrichement d'une zone de 900 m<sup>2</sup>.


Vue générale du programme de travaux dans lequel s'inscrit le défrichement.  
(Programme de travaux faisant l'objet d'un Dossier Loi sur l'Eau et d'une Déclaration d'Intérêt Général, déposés en mars 2013)

 BV d'Epagny

**Aménagements prévus pour la maîtrise des ruissellements sur Epagny :**

-  Fourrière différenciée
-  Fascine vivante
-  Agrandissement fossé existant
-  Talus de terre
-  Haie de protection
-  Aménagements connexes au bassin
-  Bassin d'écroulement
-  Prairie à conserver
-  Occupation en cultures d'hiver

Zone de 900m<sup>2</sup> à défricher,  
pour installation future du  
bassin d'écroulement

  
0 100 200 400 Mètres